

ENMARCHÉ

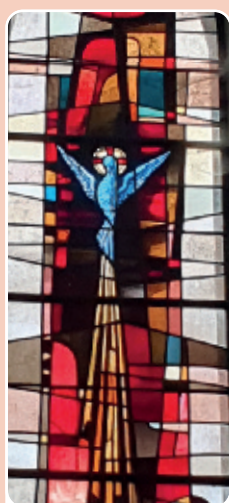
Journal de la paroisse Bienheureux François Jamet des Vallées.

Presbytère – 5, rue des Prés-Guillet – 14 110 CONDÉ-SUR-NOIREAU
Tél. 02 31 69 03 02 – Fax 02 31 69 69 16 – E-mail : paroisse-francois-jamet@wanadoo.fr

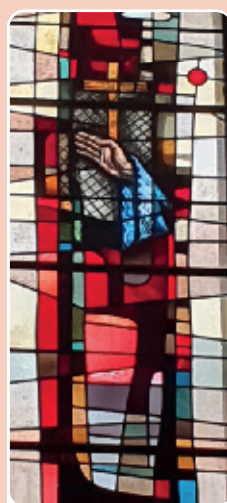
Les Sacrements, tous concernés



Le Baptême



La Confirmation



La Réconciliation



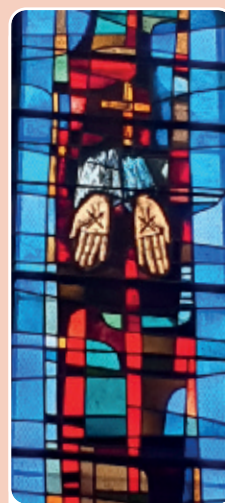
L'Eucharistie



L'Ordination



Le Mariage



L'Onction des malades

SOMMAIRE

Dates à inscrire	2	Esson, l'église et la chapelle restaurées	6	Secours Catholique	10
Les Sacrements: Tous concernés	3	Vos dons et offrandes	7	Retour à l'autorité	11
Soirée au profit du centre « Buntu Yaakaar »	4	Journée festive	8	Horaires des Messes.....	12
555 € de dons pour le partage de Carême	5	Célébration œcuménique à Athis-de-l'Orne ..	9		

Dates à inscrire sur le calendrier

> Messes et Fêtes patronales

- 7 avril:** 10h30 messe à Saint Marc d'Ouilley.
- 28 avril:** 10h30 messe à Périgny.
- 12 mai:** 10h30 messe à Lénault.
- 26 mai:** 11 h, dimanche en paroisses à la grotte de Donnay.
- 7 juin:** 11 h Fête du Sacré-Cœur à St Germain-du- Crioult précédée de la marche des enfants de l'école du Sacré Cœur et des paroissiens.
- 9 juin:** 11 h profession de Foi à Clécy.

> Dates à retenir

- 6 avril:** Pèlerinage à Lisieux départ 8 h parking de l'école du Sacré Cœur et retour vers 18 h30 (adultes 20 €, enfants 10 €, apporter son pique-nique)
- 12 avril:** 15 h à Condé rue St Louis, Rencontre fraternelle et conviviale, dans le but de se préparer à recevoir « le sacrement des malades ». Celui-ci sera proposé le **samedi 20 avril** 18 h30 à St Martin et le **dimanche 21 avril** 10 h30 à St Germain. Ce sacrement concerne les personnes malades, âgées ou handicapées afin de leur donner la force et la grâce devant leurs difficultés.
- 6 avril:** 20 h à la mairie de Condé, Réunion pour la sauvegarde de la chapelle St Jacques (création d'une association)
- 25 au 27 avril:** école de prière à Douvres-la-Délivrande pour les enfants de 7 à 11 ans.
- 4 mai:** Rencontre des confirmands avec notre évêque à St Rémy.
- 12 mai:** Condé côté jardin 10h30 célébration œcuménique au kiosque de Condé.
- Jeu**di 23 mai: 9 h 30, inauguration du clocher de St sauveur avec la municipalité
- 29 mai:** Préparation des enfants de 1^{re} communion à St Rémy.
- 1^{er} juin:** 10 h30 à 18 h30, Caté en fête salle Gringore à Thury-Harcourt pour les enfants du doyenné avec messe en fin d'après midi, et concert du groupe Hopen.

Abonnement EN MARCHE

Merci aux personnes dont le réabonnement En marche est effectué, et un rappel aux retardataires.

> Prières mariales

- **Mardi 7 mai:** 19 h à Bouilly,
- **Mardi 14 mai:** 19 h à Pont-d'Ouilley,
- **Mardi 21 mai:** à L'Aumondière,
- **Mardi 28 mai:** à Pont-Erambourg.

Spectacle Musical exceptionnel,
en tournée dans toute la France

Bernadette de Lourdes

au Zénith de Caen les **15 et 16 juin 2024**.
Réservez vos places dès maintenant.

> Fraternités Bibliques

Venez nous rejoindre. Les personnes souhaitant participer aux groupes bibliques de la paroisse sont les bienvenues, sur le thème:

« Marcher ensemble à la suite du Christ ».

> État religieux

Sont retournés à la Maison du Père:

Edith PARISSÉ, Madeleine LÉBOUCHER, Nicole JENVRIN, Jacqueline LANGLOIS, Reine PHILIPPE, Jacqueline DAMOIS, Jacques MARIE, Madeleine BLAIZOT, Noémie CROCHET, Louis SOISNARD, Odette BERNIER, Jean BIDAULT, Denise PIERRE, Ferdinand CHAMPIN, Pascal GUEGAN, Jean-Noël LÉCONTE, Christiane POINCHEVAL, Agnès BIN, Yves LABBE, Michel JULIENNE.

*Le 9 février, **Louis SOISNARD**, nous a quittés.
Nous rappelons ses nombreux services
à la paroisse et son engagement
près des malades à Lourdes et à Condé.*

**L'accueil Paroissial est ouvert tous les jours
de 9 h45 à 11 h45 et de 14 h30 à 17 h30 sauf le mardi matin et le samedi après-midi.**

Téléphone: 02 31 69 03 02

FERMETURE ANNUELLE DU 15 JUILLET AU 16 AOÛT

■ Les Sacrements: Tous concernés

Quatre responsables diocésains de la Pastorale des familles (Dominique et Sixtine de Raucourt, Pascal et Christine Lesieur) sont venus animer l'atelier qui a eu lieu à Saint-Rémy le vendredi 15/03/2024 de 20h à 22h, présidé par le Père Roger, sous le regard de l'Esprit-Saint que nous avons pris le temps de prier. Avec seulement 4 participants pour la paroisse Bienheureux François Jamet et 6 pour Notre-Dame de Bonne Nouvelle, peut-on en conclure que la nouvelle paroisse maîtrise déjà le sujet et n'a pas besoin d'y réfléchir ?

C'était d'abord une soirée de réflexion avec l'apport d'expériences et une mise en oeuvre possible si toute la communauté se sent concernée et si des bénévoles sont prêts à s'investir dans la préparation des sacrements.

L'accueil et l'accompagnement aux sacrements des familles éloignées de l'Église est à la fois

- un appel pour chaque croyant de notre communauté (chacun est concerné)
- une urgence pour l'évangélisation (à nous d'être les ambassadeurs de la Parole)
- une chance pour la fraternité (donner de l'enthousiasme à partager)

Quelques réponses à la question « **Que voudrions-nous faire découvrir à ceux qui demandent le sacrement de mariage ou celui du baptême pour leurs enfants ?** »

En se sachant aimé inconditionnellement par Dieu qui est à la source de l'amour humain, le sacrement permet d'avancer sur le chemin à la rencontre de Jésus.

Les familles doivent se sentir accueillies par la communauté (pas seulement par le prêtre) et par toutes les personnes rencontrées dans leur démarche qui ont consacré leur vie à Dieu.

Le pape François suggère un cheminement de type catéchuménal en 3 étapes liturgiques :

Candidat --> Catéchumène --> Appelé --> Baptisé néophyte

Entrée en catéchuménat Appel décisif Sacrement de l'initiation

Ce cheminement est caractérisé par

- la rencontre du Christ dans sa vie, aujourd'hui
- la prise de conscience du sacrement comme début du chemin vers Dieu
- la rencontre du Christ dans sa Parole
- l'expérience de la prière, seul, en couple, avec la communauté
- la certitude que l'on ne chemine pas tout seul

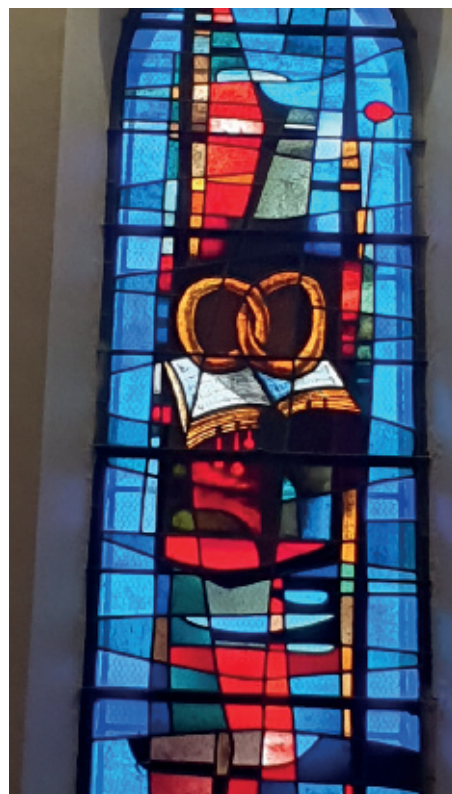
Témoignage vidéo très touchant d'Alix Huet qui, avec son mari, a essayé de modifier et d'adapter la préparation aux sacrements: elle a constaté que les familles, pour le baptême, répondaient à des questions de foi dont elles ne maîtrisaient pas le contenu et prenaient des engagements sans en voir vraiment la portée. À ses yeux, il est essentiel d'aimer les familles, quelle que soit leur histoire et qu'elles se sentent en confiance avec ceux qui les préparent. Il est donc important de les visiter pour créer du lien et d'éveiller leur conscience à travers la lecture, avec eux, du rituel de la préparation au baptême dont la date sera fixée en fonction de la préparation des parents. C'est un parcours qui peut prendre du temps pour ceux qui sont loin de l'Église. Il faut leur faire vivre une expérience d'enfant de Dieu, prévoir un accueil par les paroissiens qui amène à des relations fraternelles, prier avec eux, les retrouver dans des réunions où ils se poseront des questions sur le sens de leur vie grâce à des témoignages, partager des soirées adoration pouvant se terminer par une confession avant de recevoir le sacrement, vivre des messes ensemble pendant le parcours, etc.

Demandons-nous si, au niveau de notre communauté, nous vivons les 5 essentiels qui permettent d'annoncer Jésus-Christ mort et ressuscité et qui nous conduisent à lui:

Prière, Fraternité, Formation, Service et Évangélisation

Des parcours « Clés en main » pour guider dans le cheminement vers Dieu sont proposés au niveau du diocèse:

<https://bayeuxlisieux.catholique.fr/services/formation-permanente/>



Soirée au profit du centre « *Buntu Yaakaar* » (porte de l'espérance) au Sénégal.



Nous nous sommes retrouvés à la salle paroissiale de Condé le 23 février autour d'un bol de riz. Une projection nous a permis de comprendre et de prendre connaissance du Centre « Buntu Yaakaar » qui se situe à 250 km de Dakar. Ce centre a été créé par les sœurs de La Providence, communauté dont Sœur Christiane, Sœur Thérèse et Sœur Marie-Blanche font partie. Il a été construit à partir d'un constat: les enfants ayant un handicap, ne sont pas intégrés dans la société africaine (chez nous, comment sont-ils perçus?), en Afrique, ils sont souvent considérés comme une malédiction pour la famille concernée, d'où certains enfants « cachés ».

Le but du centre est donc de permettre aux enfants d'être reconnus et intégrés dans leur famille et ensuite dans la société

Le centre compte 4 classes pédagogiques:

Les « **Petits Princes** »: éducation et développement global pour les enfants en grande dépendance.

« **Kirikou** »: Apprentissage, socialisation, stabilisation, concentration, avec une adaptation du programme 1^{re} section préscolaire.

« **Soundiata** »: Approfondissement des programmes et capacités en lecture et en mathématiques.

« **ASL** »: Langue des signes pour les sourds muets. Apprentissage en écriture, calcul et communication.

Divers apprentissages sont proposés selon les capacités: entretien des locaux, poulailler, fabrication et vente de jus.

Des exemples et des photos, ont mis en valeur la nécessité du centre en voyant les enfants évoluer et grandir au fil des années. L'achat pour une ferme agricole de maraîchage et d'élevage permet de produire des cultures vivrières et aussi de vendre le surplus sur les marchés.

Un kiné à la retraite, au cours d'un séjour au Sénégal est resté bénévolement au centre et a considérablement soulagé plusieurs enfants. De plus il a transmis aux éducateurs des gestes importants pour les aider dans leurs handicaps.

Le projet du centre tenu par les sœurs est une autonomie financière à plus ou moins long terme. Il n'est reçu aucune aide de l'État. Pour une reconnaissance officielle, il faudrait des éducateurs diplômés. Une personne est actuellement en formation.

Les difficultés sont nombreuses, beaucoup d'enfants souffrent de malnutrition et le centre n'a pas les moyens de financer les cantines. La majorité des parents n'arrive pas à payer la scolarité.

Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à ces projets.

F.P.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au bol de riz à Condé/Noireau, et tous les paroissiens, qui ne pouvant être présents à cette soirée, nous ont remis leur offrande. Vous avez généreusement donné, et nous sommes très touchées de ce partage. Vos dons contribueront à la prise

en charge des enfants et des jeunes porteurs de handicaps au centre spécialisé des sœurs de notre congrégation à Sokone au Sénégal. La majorité des parents n'arrive pas à verser la participation mensuelle de 4,50 €; votre aide financière est donc très importante. D'autre part, les progrès réalisés par les enfants et les

jeunes qui viennent au centre changent peu à peu le regard des familles et de la population sénégalaise face à la personne porteuse de handicaps; bien que ce soit modeste, c'est un changement énorme! Un grand merci à chacun.

Les sœurs de la Providence à Condé.

 **LES PHARMACIENS de CONDÉ-EN-NORMANDIE**
au SERVICE de votre SANTÉ

PHARMACIE DU VIEUX CHÂTEAU
THOMAS - LEMONNIER 02 31 69 01 40

PHARMACIE SAINT-SAUVEUR - CHEMIN
02 31 69 01 45

PHARMACIE CENTRALE - HUARD
02 31 69 00 64

Permanence assurée le samedi après-midi

ORTHOPÉDIE - MATÉRIEL MÉDICAL

 **Tonnellier**

Parc d'activités Charles Tellier • Rue des Dragons • CS 80091
14110 Condé-en-Normandie

Tél.: +33 (0)2 31 59 12 12 • commercial@tonnellier.fr
www.groupe-tonnellier.com

■ 555 € de dons pour le partage de Carême en présence de l'Évêque de Lokossa

© Gersende Communication



L'évêque Coffi Roger Anoumou de Lokossa au Bénin a honoré de sa présence la soirée du vendredi 8 mars, à la salle paroissiale de l'Abbé Renouf à Saint-Rémy. Une trentaine de paroissiens s'est retrouvée pour la soirée de Carême et de partage autour du bol de riz au profit du grand séminaire Saint-Gall d'Ouidah au Bénin dont le père D'Jossou est le supérieur. La générosité des donateurs s'élève à 555 €.

« Ce 8 mars, j'ai la joie de participer à la soirée bol de riz organisée par les paroisses Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et du Bienheureux François Jamet » confit-il dès son arrivée en Suisse Normande puisqu'il fut en visite dans le diocèse du 6 au 11 mars « sur invitation de Monseigneur Jacques Habert,

Évêque de Bayeux et Lisieux, qui a souhaité que nous puissions échanger en ce contexte de transformation pastorale par rapport à la situation de mes 6 prêtres qui sont en mission dans le diocèse ». M^{gr} Anoumou a d'ailleurs pu s'entretenir avec ses six prêtres : les pères Raoul Akpaka, Albert Hounkpe, Florent Acotchou, Félicien Sebo, Parfait Kakpo et Johannes Kouassi. M^{gr} Jacques Habert lui a dit : « sa profonde gratitude et sa satisfaction des prêtres qui exercent dans le diocèse et a voulu s'assurer qu'il peut toujours compter sur leur disponibilité ». M^{gr} Anoumou a « apprécié cette démarche importante pour la coopération missionnaire puisque nous avons besoin les uns des autres ».



© Gersende Communication

Zoom sur Monseigneur Coffi Roger Anoumou

© Gersende Communication



Né le 30 juillet 1972 à Dogbo, Monseigneur Coffi Roger Anoumou a été scolarisé dans les petits séminaires d'Adjatokpa à Djimè, Parakou et le séminaire propédeutique de Misséréty. Puis, il étudie la philosophie et la théologie au séminaire Saint-Gall d'Ouidah.

il retourne à Rome pour ses études de doctorat en psychologie de l'éducation à l'Université pontificale salésienne jusqu'en 2015. En Italie, il a été assistant pastoral dans l'unité pastorale de Gualdo-Montecodruzzo et Borello, dans le diocèse de Cesena-Sarsina de 2012 à 2014. Par la suite il est le curé de Piavola, San Romano, Pieve Rivoschio et Giaggiolo, dans le diocèse de Cesena-Sarsina de 2014 à 2017. Il poursuivra de 2015 à 2020 ses études pour un doctorat en psychologie appliquée à l'Université de Paris, en tant que chercheur à Rome et au Bénin.

Ordonné prêtre le 27 décembre 2003, il sera formateur ainsi que professeur d'anglais et de philosophie au séminaire de Parakou de 2003 à 2005. De 2006 à 2007, il est le vicaire de la paroisse Saint Kizito à Nima, dans l'archidiocèse d'Accra, au Ghana.

De 2017 à 2021, M^{gr} Anoumou fut curé de la paroisse Saint François d'Assise à Lanta, dans le diocèse de Lokossa, avant d'assurer à partir de 2021 la fonction de recteur du grand séminaire Saint Paul de Djimè et d'aumônier du Lycée technique de Bohicon.

En 2007, pendant quatre ans, M^{gr} Anoumou part étudier la psychologie de l'éducation et du développement à l'Université pontificale salésienne de Rome. Après une année comme formateur dans les séminaires de Parakou et de Djimè en 2012,

Il y a un an en mars 2023, le Pape François nomme le père Coffi Roger Anoumou évêque de Lokossa, au Bénin.

Gersende Lesur d'Arifat


OFFICE NOTARIAL
Ph. FIEVET – S. MARIE – S. DAMEME



Dans le centre-ville de Condé-en-Normandie, sur un joli terrain arboré de 488 m², cette maison d'habitation mitoyenne d'un côté avec vue de plain-pied et d'une surface habitable de 139 m² comprend : au rez-de-chaussée surélevé : une entrée, salon, salle à manger, cuisine aménagée et équipée, W.C., salle d'eau, dégagement, chambre et dressing. Au 1^{er} étage, un palier dessert 4 chambres, W.C., 2 points d'eau. Sous-sol complet avec buanderie, chaufferie et garage. Grenier. Proche commerces, écoles et services.

DPE Énergie : Classe énergie D (200 kWh/m²/an)
GES : Classe énergie D (43 CO2/m²/an)

3, rue Saint-Martin - 14110 CONDÉ-EN-NORMANDIE - 02 31 59 22 07
notaconde@notaires.fr - www.dossin.calvados.notaires.fr



ETS GAUQUELIN
Maison fondée en 1835

LE CHOIX FUNÉRAIRE notre choix, respecter le vôtre

Obsèques	« La Béhuetterie » 61800 TINCHEBRAY	120, rue Saint-Martin 14110 CONDÉ-EN-NORMANDIE
Marbre	02 33 66 61 85	02 31 69 02 96
Prévoyance	7j/7 et 24h/24	
Fleurs et ornements	www.le-choix-funeraire-gauquelin.com	

■ Esson, l'église et la chapelle restaurées



En 2018, le maire d'Esson et son conseil municipal s'inquiètent de l'état de dégradation de l'église de la Nativité Notre-Dame. Au coeur du village, celle-ci présente des infiltrations d'humidité préjudiciables à l'intérieur. Après concertation avec le département et un architecte, il est décidé de restaurer en priorité les joints extérieurs de l'église, à l'origine des dommages, ainsi que l'intérieur de la chapelle Bonne Nouvelle, sur les hauteurs du bois du même nom, dominant l'Orne.

Les montants sont importants et, assistés de la Fondation du Patrimoine, l'idée naît de créer une association, Esson Patrimoine, pour initier une levée de fonds et fédérer autour du projet. C'est chose faite en février 2019: l'association, présidée par Serge Beaunieux, ancien maire et fidèle paroissien, rassemble une vingtaine d'adhérents et une quarantaine de dons.



Les travaux commencent à la chapelle Bonne Nouvelle par la réfection du sol, nécessitant la dépose du plancher pourri. Le conseil municipal s'occupe lui-même d'une partie du chantier (dépose, déblaiement, excavation) pour que l'entreprise Leblanc de Saint-Rémy oeuvre ensuite à la pose d'une chape et d'un sol en pierre de Bourgogne, privilégiée pour sa capacité d'absorption de l'humidité. Surtout, l'autel en bois du XVIII^e siècle et le tableau le surplombant, figurant l'Annonciation, tous deux classés à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, sont restaurés. L'autel avait été vandalisé au niveau de l'antependium et les deux statues le surmontant, Sainte Geneviève et Sainte Honorine étaient très abimées. L'autel est donc démonté et transporté dans les ateliers Legrand, en Seine-Maritime. Corneliu Andronesco, restaurateur d'oeuvres d'art dans la Manche, prend en charge en 2020 le tableau de l'Annonciation. Ces travaux de la chapelle sont financés intégralement par des aides du département, de la région, de la Fondation du Patrimoine et du Club des mécènes du Calvados.

En parallèle, les joints de l'église d'origine romane, dont certaines parties des murs pourraient remonter au XII^e siècle selon l'historien normand Arcisse de Caumont spécialiste de l'art médiéval, sont repris à la chaux et financés en partie par les dons.

Une deuxième tranche de travaux se déroule en 2022, se centrant sur les joints extérieurs du clocher et sa toiture. Ce dernier, ainsi que la chapelle abritant la sacristie, ont été rajoutés au XIX^e siècle. Nouveaux travaux, nouvel appel aux dons, lesquels seront complétés par des aides et la commune elle-même. Début 2024, la municipalité poursuit cette dynamique de valorisation patrimoniale et prend en charge la réfection de l'ensemble des joints des murs du cimetière, précédemment cimentés, apportant une harmonie appréciable à l'ensemble formé avec l'église.

Mais le chantier n'est pas encore terminé, loin s'en faut. L'intérieur de l'église a souffert: « les plâtres tombent et l'enduit s'effrite », nous rapporte le maire Gilles Pitel, « mais ils cachent un trésor et laissent apparaître d'anciens décors en polychromie, datant probablement du XII^e siècle, sur les murs et l'entière du choeur ». Il espère qu'ils pourront au moins être partiellement sauvés lors de prochains travaux et y travaille déjà, encouragé par les retours positifs qu'il reçoit. « La population est reconnaissante: la chapelle Bonne-Nouvelle reste ouverte 24/24 et il ne se passe pas une semaine sans que 3 ou 4 messages de randonneurs nous en gratifient sur le cahier laissé à l'entrée » se réjouit-il. Comme tous les lundis de Pentecôte, la messe sera célébrée à la chapelle Bonne Nouvelle le 20 mai prochain. Une bonne occasion de venir admirer ses travaux.

Marine Rochette de Lempdes

*Esson Patrimoine: 4 rue de Pont d'Ouilly, 14220 Esson
ou patrimoine@esson.fr*

Vos dons et offrandes

LE DENIER DE L'ÉGLISE ET LA RÉMUNÉRATION DES PRÊTRES

L'Eglise ne vit que des dons de ses fidèles (aucune aide du Vatican ni de l'Etat ni de toute institution publique) Tout catholique, par son baptême, a le devoir moral et spirituel de faire vivre l'Eglise dont il est membre vivant.

Donner à son Eglise, c'est affirmer être chrétien, faire corps commun en payant ses prêtres pour accomplir leur mission.

Donner à son Eglise, c'est accomplir un acte missionnaire. C'est vous qui par vos dons et offrandes faites vivre votre Eglise. En fait, c'est vous-même qui rémunérez vos prêtres par le Denier de l'Eglise.

Vos dons au Denier de l'Eglise servent exclusivement à rémunérer les prêtres, religieux et religieuses, les laïcs de la structure diocésaine.

Par ailleurs les prêtres d'un diocèse ont tous le même traitement mensuel constitué de deux éléments : le part du Denier payé par le Diocèse qui s'élève à 630 € et la dotation forfaitaire mensuelle de trente honoraires de messe de 540 €. Ce qui donne un revenu brut mensuel de 1 170 €.

En effet tous les prêtres ont le même niveau hiérarchique. Ce qui les différencie ce sont les missions confiées par leur évêque. Ces missions ne font pas l'objet de rémunération.

Le prêtre logé dans un presbytère doit rembourser à la paroisse un montant forfaitaire mensuel de 299 € en tant qu'avantages en nature pour son logement et l'aide-ménagère.

Le prêtre doit par ailleurs acquérir son propre véhicule, l'entretenir et payer son essence. Il est indemnisé au kilomètre



parcouru pour ses déplacements d'activités paroissiales au kilomètre (à 0,42 €)

La paroisse paie tous les services extérieurs : loyer, électricité, gaz, eau, chauffage, téléphonie et internet, impôts (foncier et habitation) etc...

Une particularité : un curé peut recevoir soit sur son compte personnel, soit sur le compte de la paroisse, une indemnité dite de gardiennage d'églises. C'est un montant fiscalement encadré et légal d'une valorisation actuellement de 127 € par église. Cette indemnité n'est pas une obligation pour les communes et nombre de ces dernières ne l'allouent pas (vote du conseil municipal dans un budget) Notre curé redonne à la paroisse l'argent des indemnités de gardiennage qui lui sont versées.

LES OFFRANDES, CASUELS, DONNS, QUÊTES, CIERGES

Une paroisse, entité dans le Droit canonique, est considérée comme « un établissement » du Diocèse pour des raisons juridiques et fiscales dans notre Etat laïc. Les fonds collectés, les réserves de toute paroisse, consolident les comptes en une seule exploitation car le Diocèse est seul reconnu comme « association culturelle » par notre Etat. Donc implicitement nous sommes solidaires économiquement en paroisses et en diocèse.

Le diocèse est assujetti, comme toute entreprise, à une gestion sous plan comptable obligatoire. Ses comptes sont expertisés et validés par un commissariat aux comptes (qui a exigé la procédure de mise en sécurité des comptages de quêtes)

Le respect strict du plan comptable (plan comptable n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif est applicable aux associations concernées depuis le 1^{er} janvier 2020) permet au Diocèse la défiscalisation des dons (Denier, Chantiers du diocèse...)

Si les chèques ont une traçabilité par leur dépôt en banque, les sommes récoltées en espèces par une paroisse font l'objet d'une procédure très stricte de comptage. En effet chaque quête est déposée dans un sachet identifié et fermé par adhésif après chaque collecte. Le comptage de chaque sac est effectué par deux bénévoles. Sur chaque sac est noté le détail du nombre de pièces, de billets pour aboutir à une totalisation qui sera inscrite dans le livre de caisse. Ce livre de caisse sera ensuite saisi et ventilé par compte : quête impéree, quêtes du dimanche, le casuel des funérailles, mariage, baptême, tronc cierges en tel lieu, etc. pour être intégré sur notre compte paroissial dans la comptabilité du Diocèse.

Notez bien que votre curé ne s'occupe plus de ces tâches matérielles et donc ne « touche » pas à l'argent. C'est le trésorier paroissial qui a cette responsabilité, sous contrôle du curé, qui doit respecter et faire respecter les procédures imposées par le service comptable diocésain. Le trésorier est aidé par un groupe de bénévoles qui assurent le comptage des quêtes.

Le casuel: le terme vient de « cas » pour désigner cette offrande que l'on fait au cas par cas, pour des cérémonies bien identifiées. Cette contribution permet de participer aux frais occasionnés lors des célébrations et plus largement aux frais généraux de la paroisse et de la vie de l'Église. Ceux qui versent le casuel témoignent ainsi de leur lien à l'Église qui les accueille. Ce n'est pas un tarif ou un prix: chacun est appelé à donner en fonction des sommes engagées pour la circonstance. Si une famille n'est pas en mesure de donner un casuel, elle n'en donne tout simplement pas. La paroisse ne réclame jamais.

Les diocèses de la Province de Normandie ont donné une valorisation des offrandes des casuels comme suit: pour un baptême

(50 à 100 €), un mariage 200 € (au minimum) et les funérailles 200 €.

La quête impéree: contrairement aux quêtes effectuées aux messes du dimanche, ces quêtes ne sont pas affectées aux ressources de la paroisse. Ces collectes obligatoires (notion impérative) ont une destination prédéterminée: Elles sont affectées à des causes spécifiques pour soutenir l'église dans ses efforts majeurs (formations, missions, vocations, solidarité...) Le calendrier des quêtes impérées est déterminé par le diocèse qui peut décider d'affecter tout ou partie de la quête. Pour le Diocèse de Bayeux, une paroisse peut conserver 20 % de la quête. Dans certains cas, la paroisse offre la totalité du produit de la quête, au Secours catholique local par exemple.

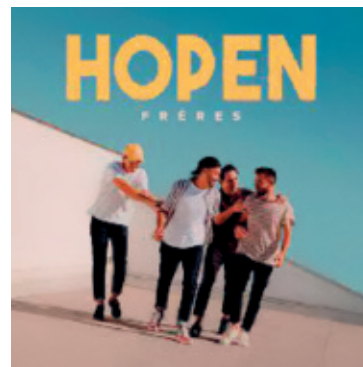
LES OFFRANDES DE MESSE ET LES INTENTIONS DE PRIÈRE

Pour rappel, un prêtre perçoit chaque mois dans sa rémunération 540 € qui équivalent à 30 offrandes de messe de 18 €. Une offrande de messe équivaut à une eucharistie célébrée. Un prêtre peut célébrer, deux, voire trois eucharisties certains jours. Cependant le prêtre reçoit le produit d'une seule offrande par jour, d'où ce forfait mensuel. Lors de certaines messes, il y a plusieurs voire de très nombreuses intentions. L'argent des

eucharisties non célébrées sera transmis au Diocèse pour leur célébration par d'autres prêtres qui n'en reçoivent pas assez ou pas du tout (bien souvent les prêtres retirés)

Les intentions présentées au Seigneur lors d'une messe Lui recommandent dans notre prière, en assemblée, le (la, les) défunt ou l'intention particulière.

■ Journée festive le 1^{er} juin 2024



L'ensemble des enfants du catéchisme des cinq paroisses qui composent notre doyenné (paroisse Bienheureux-François-Jamet-des Vallées, paroisse Sainte-Thérèse de Falaise, paroisse Saint-Germain-en-Plaine, paroisse Sainte-Barbe-du-Laizon et la paroisse Notre Dame de Bonne Nouvelle) est invité à participer à une journée festive.

Cette journée sera **le 1^{er} juin 2024 à la salle Gringore de Thury-Harcourt-Le-Hom de 10h30 à 18h30.**

Une partie de la journée est consacrée aux enfants du catéchisme avec des ateliers ludiques à la découverte de différents Saints. Pendant que les enfants joueront, les adultes pourront assister à des mini-conférences portant sur des thèmes qui concernent l'environnement et les modes de vie des jeunes, avec entre-autre, les réseaux sociaux, l'affection chez les jeunes et la gestion des doutes de leur Foi.

La deuxième partie est ouverte à tous avec une célébration eucharistique en plein air (à 15h) et un concert du groupe HOPEN (vers 16h15). Vous pouvez les découvrir sur l'Internet et les réseaux sociaux.

Les bulletins d'inscription ont été distribués aux enfants du catéchisme et aux enfants de l'École du Sacré Cœur de Condé en Normandie.

Vous pouvez prendre des renseignements auprès de l'accueil paroissial de Condé-en-Normandie au 02 31 69 03 02, paroisse-francois-jamet@wanadoo.fr ou catethury@gmail.com

Nous vous attendons nombreux pour vivre cette journée du 01 juin, avec nos jeunes, l'eucharistie et le concert !

L'équipe organisatrice

■ Dimanche 28 janvier 2024 : Célébration œcuménique à l'église d'Athis-de-l'Orne



Nous venons des secteurs géographiques de Flers, d'Athis de l'Orne, de Condé et de Thury. Les confessions représentées: protestante, évangélique et catholique. « Nous sommes aussi en communion avec nos frères et sœurs anglicans et orthodoxes, » a dit le Père Michel RENAULT en introduisant la prière.

1. Insistance sur l'accueil:

Référence implicite à Abraham aux chênes de Mambré
Genèse 18, 1-8

« Alors que nous nous rassemblons pour prier ensemble, nous vous accueillons. »

Chacun est invité personnellement par son nom:

« Laurent, sois le Bienvenu »

et reçoit un verre avec de l'eau prise de la calébasse.

Une communauté du Burkina Faso qui a préparé la célébration a voulu nous faire goûter à cette coutume.

Ce geste a été fait pour chaque personne représentant les Églises présentes et en notre nom à tous: chacun étant bien accueilli dans sa différence.

Michel Renault a intégré dans son accueil la prière de Claude, Frère des Campagnes à la Carneille, décédé en août dernier:

« Seigneur Jésus rassemble-nous en Toi.

Que notre communion en Toi, devienne communion entre nous.

Qu'elle devienne témoignage.

Qu'elle proclame par la vie, plus que par les discours

Que tu es source, ferment d'unité.

Qu'elle donne envie d'aller boire à cette source

*Et de goûter à ce ferment de fraternité.
C'est tellement un désir au cœur de beaucoup.
C'est tellement un défi pour chacun de nous.
Tu le sais bien. »*

La célébration est centrée sur le récit du Bon Samaritain *Luc 10, 25-37*, « dans lequel nous entendons l'appel divin à aimer Dieu et notre prochain comme nous-mêmes »

- temps de louange

- temps de miséricorde

- temps d'accueil de la Parole de Dieu par l'Enseignement et la prière

- temps d'intercession

En tant qu'enfant de Dieu nous avons prié comme Jésus nous l'a enseigné: le NOTRE PÈRE.

Nous avons terminé par la prière pour l'unité des chrétiens:

Seigneur Jésus qui a prié pour que tous soient un,

Nous te prions pour l'unité de tous les chrétiens,

Telle que tu la veux par les moyens que tu veux.

Fais que ton Esprit nous donne d'éprouver la souffrance de la séparation, de voir notre péché et d'espérer au-delà de toute espérance.

Amen

Désaltérés par l'eau vive, allons aimer Dieu et aimer notre prochain comme nous-mêmes, unis en Christ et animés par le Saint Esprit.

■ Secours Catholique

Après plusieurs mois de réflexion, de travail et d'investissement personnel de tous les bénévoles notre boutique solidaire a ouvert ses portes le 20 février 2024 au 1 rue Dumont d'Urville à Condé.

Nous assurons l'ouverture de la boutique « LE P'TIT CINTRE » les mardis et mercredis de 14h à 18h et les jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Nous proposons (à des tarifs allant de 1 euro à 10 euros) des articles de seconde main issus de dons de particuliers.

Nous disposons de vêtements femme, homme, enfant, bébé ainsi que de jouets.

Un accueil convivial est également aménagé dans le magasin permettant d'être à l'écoute des clients et de créer du lien.

Sans oublier notre permanence tous les mardis matin à la crèche suédoise de 9h30 à 11h30, ainsi que les cours de français tous les mercredis matin.

Nadia Lefer



Comme chaque année durant le carême, le chemin de croix le vendredi dans une de nos églises : Saint Pierre-la-Vieille, Rapilly, Pontécoulant, Saint Denis-de-Méré, permettant de prier ensemble en nous unissant à la passion du Christ et aux souffrances du monde dans lequel nous vivons.



Avec l'accord de la commune de Pont-d'Ouilly, dans la salle Albert Bessac, une pièce a été mise à disposition de la paroisse en remplacement du presbytère qui était très peu utilisé.



Retour à l'autorité



Notre président, au cours d'une allocution télévisée a mis en lumière un fait dûment constaté par la France entière et même au-delà des frontières, à savoir, la disparition de l'autorité.

Mais qu'est-ce que l'autorité ? C'est exercer un pouvoir de contrainte verbale ou physique, d'un individu (ou d'un groupe de personnes) sur des minorités humaines ou animales. C'est l'autorisation pour les uns de commander et pour les autres d'obéir.

L'autorité exige le respect. Encore faut-il que celui qui en fait l'usage soit respectable.

C'est dans la famille qu'on découvre l'autorité. A deux ans un enfant sait déjà que « oui » c'est permis et « non » c'est interdit. Je pense que les parents d'aujourd'hui ont renoncé à leur devoir qui pourtant est inscrit dans le livret de famille. « Les parents exercent conjointement l'autorité parentale sur leur enfant jusqu'à sa majorité ». Cela leur permet d'éduquer leur cher petit selon les règles normales et civiques nécessaires à tous.

Dans les années soixante les étudiants suivis par les ouvriers d'usine mécontents de leurs conditions de vie et de leurs salaires, déclenchent des émeutes urbaines démesurées. Leur slogan : « Il est interdit d'interdire ». On en paie encore les pots cassés.

Les châtimts corporels sont bannis à l'école. C'est une bonne chose mais quelles sont les limites ?

Mettre un élève au « piquet » (interdiction de jouer pendant un court laps de temps) ou bien au « coin » (dans l'impossibilité de faire des grimaces aux copains). Cela en fait-il partie ? Oui, m'a assuré en 1965 une inspectrice de l'éducation nationale.

Quand on voit les exactions commises par certains blousons noirs, les gilets jaunes, bonnets rouges etc, il est clair qu'ils ont largement dépassé les limites de la désobéissance.

Le désir de rétablir l'autorité ne serait-il qu'un vœu pieux ? C'est à craindre car, le retour du service militaire semble une démarche louable qui oblige à la discipline. Ce ne sera pas suffisant, et ce n'est pas le port de l'uniforme militaire ou écolier qui changera quelque chose.

L'habit ne fait pas le moine.

L'émigré ne perdra pas sa couleur de peau.

Monique LECOQ



CHATEAU DE PONTÉCOULANT
Musée, parc, salon de thé, boutique

Ouvert tous les jours sauf le lundi
début avril à mi-novembre

Château de Pontécoulant - 14110 Pontécoulant - Tél : 02 31 69 62 54

BOIS - PVC - ALU

MENUISERIE FOSSARD

Fermetures - Volets roulants - Portails
Placo - Portes de garage - Escaliers
Charpentes - Automatismes - Véranda
Dressing - Cuisine...

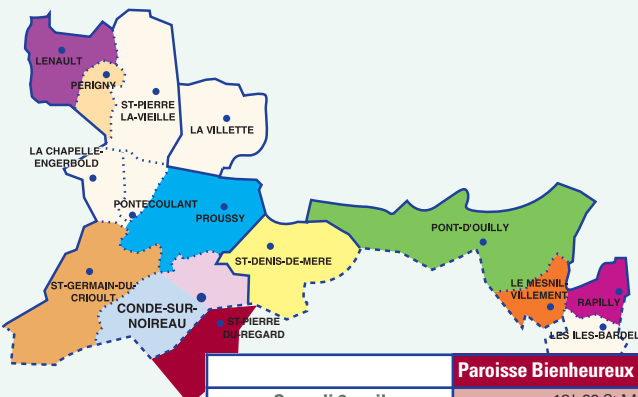
02 31 67 38 22 - 06 70 14 32 17 - 14110 SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT

COURS DU SACRÉ-CŒUR

1 et 3 rue Abbé Auger - CONDÉ-EN-NORMANDIE • Tél. 02.31.69.00.30 - www.sacrecoeurconde.com - Suivez-nous sur @sacrecoeur14110

MATERNELLE - PRIMAIRE - COLLÈGE

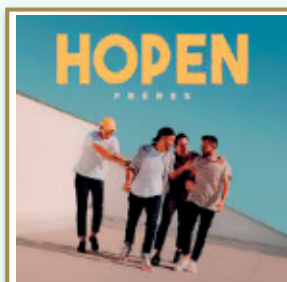
> Formation humaine et morale > Culture religieuse en lien avec la paroisse > Des valeurs au service d'une réussite
> Études du soir - Garderie matin et soir > Apprentissage de l'anglais dès le C.P. > Accompagnement personnalisé > Orientation dès la 5^{ème}



Horaires des Messes

(sous réserves des mesures restrictives gouvernementales)

	Paroisse Bienheureux François-Jamet	Paroisse Notre Dame de Bonne Nouvelle	Autres
Samedi 6 avril	18h30 St Martin		18h St Pierre-du-Regard
Dimanche 7 avril	10h30 St Sauveur et St Marc-d'Ouilly	11h Thury-Harcourt	
Samedi 13 avril	18h30 St Martin		
Dimanche 14 avril	Chapelle des mineurs à St Rémy: 10h ateliers, 11h messe dimanche en Paroisses		
Samedi 20 avril	18h30 St Martin		18h St Pierre-du-Regard
Dimanche 21 avril	10h30 St Germain-du-Crioult	10h30 Combray, 11h Thury-Harcourt	
Samedi 27 avril	18h30 St Martin		
Dimanche 28 avril	10h30 Pont-d'Ouilly, 10h30 Périgny	11h Thury-Harcourt	
Mercredi 1 ^{er} mai	10h30 Proussy	11h Saint Martin de Sallen (Chapelle St Joseph)	
Samedi 4 mai	18h30 St Martin		
Dimanche 5 mai	10h30 St Germain-du-Crioult	10h30 Tournebu, 11h Thury-Harcourt	
Mercredi 8 mai	9h45 Saint Sauveur Condé	11h Saint Rémy-sur-Orne	18h St Pierre-du-Regard
Jeudi 9 mai	Ascension 10h30 Saint Sauveur Condé	10h30 Cesny-Bois-Halbout, 11h Thury-Harcourt	
Samedi 11 mai	18h30 St Martin		
Dimanche 12 mai	10h30 Lénault	11h Thury-Harcourt	10h30 Célébration Œcuménique Condé côté-jardin
Samedi 18 mai	18h30 St Martin	11h Croisilles	18h à Pont-Erembourg
Dimanche 19 mai Pentecôte	10h30 Pont-d'Ouilly	10h30 Meslay, 11h Thury-Harcourt	
Lundi 20 mai		11h Esson Bonne Nouvelle	
Samedi 25 mai	18h30 St Martin		
Dimanche 26 mai	Donnay 10h dimanche en Paroisses (Croix 5 ^e année)		
Samedi 1 ^{er} juin	18h30 St Martin	Fête du Caté	
Dimanche 2 Juin	10h30 Pont-d'Ouilly	10h30 la Pommeraye, 11h Thury-Harcourt	
Vendredi 7 juin	11h Saint Germain Sacré-Cœur		
Samedi 8 Juin	18h30 St Martin		
Dimanche 9 juin	10h30 Saint Sauveur	11h Saint Laurent- de-Condé, 11h Clécy Profession de Foi	



Samedi 1^{er} juin 10h30 à 18h30,

Caté en fête salle Gringore à Thury-Harcourt pour les enfants du doyenné avec messe en fin d'après midi et concert du groupe Hopen (voir page 8).

Pensez au covoiturage.

PRO&Gie
Le Réflexe Gentillesse

1, rue de la Gare
14260 AUNAY-SUR-ODON
02 31 57 54 04
magasin.aunay@gmail.com

IMAGE - SON
INFORMATIQUE
TÉLÉPHONIE
ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE

21-23, rue du 6 Juin
14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU
02 31 59 11 07
magasin.conde@gmail.com

Jérôme Levallois
Couverture - Zinguerie
Ramonage - Isolation

Destruction de tous types de nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques (quelle que soit sa hauteur)

Désinsectisation

06 10 12 22 53 - 14110 Saint-Germain-du-Crioult

Gilles SOUBIEN
Plombier - Chauffagiste

La Valette - 61430 MÉNIL-HUBERT-SUR-ORNE
06 11 32 94 47 - soubiengilles@orange.fr

A.D.A.R.
Association d'Aide à Domicile pour Actifs et Retraités

Aide à la personne, à l'entretien du logement, aux courses...

49 années d'expérience

13, place de l'Hôtel de Ville - 14110 CONDÉ-EN-NORMANDIE
02 31 69 04 19 - adarconde@wanadoo.fr